



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité



Saint-Benoît, le 02 décembre 2024.

Le DDF
Aux Professeurs
d'Enseignement Professionnel

Objet : Dotation Globale d'Équipement 2025 (DGE 2025).

Nous vous invitons à nous communiquer votre projet d'équipement devant être financé par la Dotation Globale d'Équipement (DGE).

L'équipe pédagogique sera réunie au plus tôt par le coordonnateur pour définir les besoins de la discipline. **Les plages de 11h30-13h30 devront être utilisées.** La présence du DDF peut être requise (lui communiquer votre date et horaire de réunion de travail).

Vous devrez préciser pour chaque article, s'il s'agit d'une **ouverture de section**, d'un **complément** d'équipement existant, ou d'un **renouvellement** (hors d'usage). A cette fin les 3 colonnes du document doivent être remplies impérativement.

La version numérique de votre projet sera transmise au service DDF par mail (M. Jean Noël PARMENTIER – atct2.lp-patu@ac-reunion.fr) pour l'Enseignement Professionnel, **au plus tard le vendredi 31 janvier 2025 impérativement**, documents à remettre :

- . Le format électronique de la demande, disponible sur le site internet du lycée dans la rubrique "Documents Administratifs" (1 fiche au format Excel sous le lien "DGE 2025 – Fiche projet").
- . Vous y joindrez impérativement tous documents, devis, photocopies de catalogue, documentations commerciales... décrivant chaque produit de votre demande. Sans ces éléments l'article concerné pourrait ne pas être pris en compte dans votre projet.
 - ◆ Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que le prix doit être **TTC rendu et installé à l'établissement**, ce qui comprend donc :
 - . Les **frais de port** et toutes les taxes (TVA, Octroi de mer...).
 - . Les travaux éventuels d'**installation sur site** (génie civil, contrôle APAVE...), de **raccordement** (air comprimé, électricité, eau, évacuations diverses...) et de **mise en service** (formation si nécessaire...).
 - ◆ Pour vos besoins en matériel informatique : pas de devis à remettre, MAIS précisez si caractéristiques particulières.

Pour information, les récapitulatifs des articles retenus et non retenus, de vos projets d'équipement DGE 2023 et DGE 2024 seront communiqués aux coordonnateurs par M. PARMENTIER afin de respecter la continuité de vos projets. Toute demande d'équipement devra être accompagnée **d'une justification pédagogique en relation avec le plan de formation, ou projet pédagogique, de la discipline. L'absence de cette justification entraînera l'annulation systématique de la demande.**

Le respect des consignes données ci-dessus garantira la meilleure utilisation des fonds qui nous sont confiés.

Le DDF

Mickaël MOUNIAMA

Le DDFPT
Mickaël MOUNIAMA

Tél. : 0262 92 95 39

Courriel
cdtx-lp-patu@ac-reunion.fr

72 rue Joseph Hubert
BP 59
97470 Saint Benoît
Ile de la REUNION